



IDÉES
**ÉCRITURE INCLUSIVE :
CE QU'EN DIT ALAIN REY**



MAGAZINE
**BARMA-RUQUIER, LA FIÈVRE
DU SAMEDI SOIR À LA TÉLÉ**

WEEK-END

UNIQUEMENT EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE, EN BELGIQUE
ET AU LUXEMBOURG

La zone euro renoue avec une croissance solide

► Les dernières statistiques, publiées jeudi 23 novembre, le confirment : la croissance de l'union monétaire s'accélère et devrait atteindre 2,2% en 2017

► Le Vieux Continent profite d'une reprise mondiale, entretenue par une politique monétaire accommodante et des prix du pétrole raisonnables

► Longtemps à la traîne, la France et l'Italie reprennent des couleurs. Dans une Europe de plus en plus homogène, tous les indicateurs sont au vert

► Hors choc majeur, l'embellie devrait se poursuivre en 2018. Principale incertitude : l'Allemagne, en proie à une crise politique sans précédent depuis 1989

► Les faiblesses structurelles de la zone euro n'ont pas pour autant disparu et les marges de manœuvre de la BCE sont limitées

CAHIER ÉCO - PAGE 2

HONGRIE

SOROS, L'« ENNEMI » PRÉFÉRÉ D'ORBAN

► Le premier ministre organise une consultation, qui doit s'achever le 26 novembre, sur le « plan Soros »
► Selon Budapest, le milliardaire et l'Europe préparent l'arrivée de milliers de migrants dans le pays
► Une campagne aux relents antisémites : on voit fleurir l'inscription « Juif qui pue » sur les affiches anti-Soros qui ont été placardées dans tout le pays

PAGE 14

ÉDITORIAL - PAGE 20

UNE CROISADE DANGEREUSE



Budapest, le 5 octobre, devant une affiche anti-Soros. BERNADETT SZABO/REUTERS

France

Le féminicide, fait de société

EN FRANCE, tous les trois jours, une femme meurt sous les coups de son conjoint ou de son ex-conjoint. A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, samedi 25 novembre, des militantes féministes manifesteront au nom des femmes décédées ces derniers mois, pour raconter les destins tragiques que recouvrent les statistiques. Souvent, cela tient en quelques lignes dans la rubrique faits divers : « drame conjugal », « crime passionnel »... Une façon de renvoyer ces meurtres à la sphère privée, alors que de plus en plus de spécialistes des violences conjugales parlent de « féminicide » pour décrire ce qu'ils considèrent comme un véritable fait de société.

PAGE 10

Urbanisme

Sous les pavés, la ville de demain



La « cathédrale engloutie », sous le parvis de la Défense.

ADRIEN TEURLAIS/DEFACTO

PARIS VEUT développer l'utilisation de son sous-sol, comme d'autres métropoles partout dans le monde. Plus de 50% de l'humanité vit déjà en ville. D'ici à 2030, ce sera 70%... Comment éviter que les villes ne dévorent à l'infini espaces naturels et agricoles? Après avoir privilégié les tours et l'occupation du ciel, les élus, les urbanistes et les ar-

chitectes s'intéressent à la profondeur. Personne n'envisage encore d'enterrer des logements, mais, sur toute la planète, les acteurs de la ville partagent les exemples d'équipements publics, d'espaces culturels, de quartiers commerciaux, d'infrastructures industrielles construits en sous-sol.

CAHIER ÉCO - PAGES 4-5

Argentine

Le sous-marin a disparu après une explosion

PAGE 4

Politique

Macron réussit à calmer les maires sans faire aucune concession

PAGE 7

Apple

Ces étudiants chinois forcés de fabriquer l'iPhone X

CAHIER ÉCO - PAGE 7

Tribune

Robert Badinter : « Le baigneur de Guyane, un crime contre l'humanité »

IDÉES - SUPPLÉMENT

Théâtre

A la table de « Festen », une soirée bouleversante

Le metteur en scène Cyril Teste propose, à l'Odéon-Ateliers Berthier, une version théâtrale du film du Danois Thomas Vinterberg

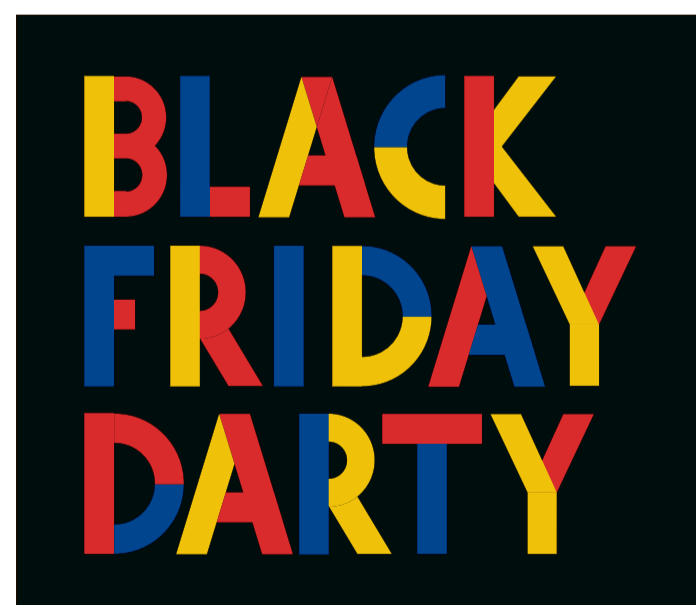
PAGE 15

Allemagne

Le SPD n'exclut plus une coalition avec la CDU

Les sociaux-démocrates sont revenus sur leur décision : ils acceptent désormais de discuter avec la CDU-CSU d'Angela Merkel en vue de former une alliance

PAGE 3



Du 24 au 27 novembre 2017

**4 jours fous
jusqu'à -50%.**

darty.com | À retrouver en ligne et en magasin



Dans la limite des stocks disponibles. Black Friday = Vendredi Fou.

Les féminicides, des meurtres invisibles

En 2016, 109 femmes ont été tuées par leur conjoint. Un fait de société encore ignoré

Après sa journée de travail, samedi 18 novembre, Arnaud M. se rend au rendez-vous fixé par sa petite amie, Amélie N., à Sarcelles (Val-d'Oise). Il a 31 ans, elle 25, ils se sont rencontrés six mois plus tôt sur les réseaux sociaux. Il est très jaloux, la relation devient pénible, elle veut rompre. Dans la voiture de la jeune femme, l'homme, qui est policier, se sert de son pistolet pour frapper la jeune femme à coups de crosse et lui tirer dessus. Elle a survécu. Arnaud M. a tué trois autres personnes avant de se suicider. L'affaire a fait les gros titres et a relancé le débat sur le port d'arme en dehors du service par les fonctionnaires de police.

Mais, malgré un caractère hors norme en raison du nombre de victimes collatérales, c'est aussi une histoire terriblement banale, de tentative de meurtre d'une femme par son compagnon. Elle viendra alimenter la statistique répétée chaque année à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes, samedi 25 novembre : en France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint.

En 2016, 109 meurtres et 143 tentatives de meurtre de femmes ont été recensés. Cette année, l'éclatement de l'affaire Weinstein et le déferlement de témoignages de femmes victimes de harcèlement, d'agressions ou de viols donnent un relief particulier à l'événement. Lors d'une manifestation à Paris, des militantes féministes incarneront, le 25 novembre, les femmes décédées afin de dénoncer « le stade ultime de la violence masculine », dénonce Marie Allibert, porte-parole d'Osez le féminisme.

Destins tragiques

La froideur des chiffres recouvre des destins tragiques qui passent le plus souvent inaperçus. La mort de Noémie, 30 ans, dans une rue d'Amiens, quelques jours avant le carnage de Sarcelles, a ainsi suscité beaucoup moins d'écho. Son ex-compagnon lui a tendu un guet-apens et lui a tranché la gorge à coups de cutter, a relaté *Le Parisien*. Parents d'une petite fille de 6 ans, le couple était séparé depuis mi-septembre. La jeune femme avait déposé plainte pour des violences physiques et sexuelles. L'homme, qui avait interdiction de l'approcher, a reconnu le meurtre.

Mais la plupart des cas passent complètement sous les radars. Qui sait que, le 31 octobre, un couple d'agriculteurs et leurs trois enfants âgés de 20, 18 et 12 ans, ont été retrouvés morts dans leur propriété en briques rouges, au fond d'une rue sans issue, à

Nouvion-et-Catillon (Aisne) ? Le père a d'abord tué ses enfants puis sa femme, avant de retourner l'arme contre lui. Qui se souvient qu'en mars un homme a été interpellé après avoir tué, probablement en les égorgeant, son ex-petite amie et la mère de celle-ci, dans un pavillon de la commune de Tarnos (Landes) ? Le même mois, une femme et ses trois enfants de 5, 12 et 13 ans ont été retrouvés tués à coups de couteau, vêtus de leurs pyjamas, dans leur maison de Beaumont-lès-Valence (Drôme). L'auteur des crimes, leur mari et père, s'est jeté sous un train.

L'énumération pourrait continuer longtemps. Souvent, les faits tiennent en quelques lignes dans la rubrique des faits divers des journaux. Ils sont qualifiés de « drame », qu'il soit « conjugal », « familial », « passionnel », ou « de

la séparation ». Une façon de renvoyer cette violence à la sphère privée, de l'expliquer par des facteurs personnels ou la folie d'un homme jaloux. « Ces termes expriment une complaisance à l'égard de la violence dans l'intimité », commente Edouard Durand, juge des enfants au tribunal de Bobigny, auteur de plusieurs ouvrages consacrés aux violences conjugales. *C'est entrer dans la logique de l'agresseur, qui dit "je l'aime, mais j'ai pété les plombs" ou "elle était insupportable". Or l'amour et la violence ne sont pas compatibles.*

Les féministes, et de plus en plus de spécialistes des violences conjugales, utilisent un autre terme, celui de féminicide. « Ce mot permet de rendre visible le fait que ce sont des femmes qui sont tuées », résume Ernestine Ronai, présidente de l'Observatoire

Ces meurtres sont relégués à la rubrique des faits divers sous le qualificatif « drame familial »

des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis et membre du Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes. *Bien sûr, ces faits mettent en présence des individus, avec leurs histoires personnelles, mais ce n'est pas qu'un problème individuel. C'est un problème de société.* « Ces meurtres s'inscrivent dans une logique de domination des hommes sur les femmes », renchérit Marie Allibert. *Parler uniquement d'homicide le masque.* Les chiffres

parlent d'eux-mêmes. Dans les cas d'homicides ou de tentatives au sein des couples, les victimes sont des femmes dans 80 % des cas. « Les logiques sont en outre différentes », observe Edouard Durand. *Les hommes auteurs [de meurtre] exerçaient déjà des violences et tuent au moment où leur conjointe essaie de partir. Ils sont dans une stratégie d'appropriation. Les femmes auteures subissaient des violences et essaient de se protéger elles-mêmes et leurs enfants.*

Le terme de féminicide permet de décrire non seulement la spécificité de l'acte, mais aussi les mécanismes qui y conduisent. « Il contient la notion de processus », souligne Linda Tromelleu, psychologue spécialisée dans le traitement des violences conjugales. L'étude détaillée des meurtres de femmes permet de repérer entre eux de nombreux points communs. C'est l'exercice auquel s'est livrée la journaliste et auteure Titou Lecoq, qui tient à jour un décompte détaillé des meurtres conjugaux sur le site *Liberation.fr*.

Les enfants également victimes

« Je me suis rendu compte que l'expression "mourir sous les coups" donne une image fautive de la réalité », explique la journaliste. *Leur mari ne les a pas tapées trop fort dans l'objectif de tuer.* Les victimes sont de tous les âges, de 17 à 80 ans, et de tous les milieux sociaux. Mais les circonstances se ressemblent. Dans la plupart des cas, des violences psychologiques ou physiques avaient déjà eu lieu. Et une écrasante majorité des victimes s'apprétaient à quitter leur conjoint ou venaient de le faire. « Ces hommes tuent leurs femmes parce qu'ils considèrent qu'elles sont à eux, ils refusent

LES CHIFFRES

109

meurtres de femmes par leur conjoint ou ex-conjoint

En 2016, la délégation aux victimes rattachée au ministère de l'intérieur a également dénombré 29 meurtres d'hommes au sein du couple. S'ajoutent à ce chiffre 19 meurtres perpétrés dans des relations non officielles (amant et maîtresse, non-cohabitants). Ce qui porte le total à 157.

11

victimes collatérales

Parmi les personnes touchées, 9 sont des enfants mineurs qui ont été des victimes collatérales de ces homicides.

191

tentatives d'homicides

Selon les chiffres enregistrés par la gendarmerie et la police, les trois quarts des personnes visées étaient des femmes.

52 %

des femmes tuées par un membre de leur famille

En 2015, hors attentat, 286 femmes ont été victimes d'homicides, dont 149 d'homicides intrafamiliaux. Parmi ces 52 %, 60 % ont été tuées par leur conjoint.



Les réponses insuffisantes des pouvoirs publics

LES VIOLENCES CONJUGALES et les meurtres de femmes par leurs conjoints ne restent pas sans réponse des pouvoirs publics. Le fait de commettre des actes violents sur son conjoint (ou ex) est une circonstance aggravante dans le code pénal depuis 1994. En 2010 a été créée l'ordonnance de protection, qui permet au juge d'interdire à un homme dangereux d'approcher sa femme ou sa compagne. Le dispositif « téléphone grave danger », par lequel la victime de violences peut alerter la police en cas de péril imminent, a été généralisé en 2014.

Ces outils ne sont cependant pas encore suffisamment utilisés. Le dernier plan de lutte contre les violences faites aux femmes, annoncé en 2016, a été doté de 125 millions d'euros sur trois ans. Mais les associations dénoncent des moyens insuffisants, et réclament des annonces fortes d'Emmanuel Macron samedi 25 novembre.

Certaines militantes féministes plaident pour que le fait de tuer une femme soit en lui-même une circonstance aggravante du meurtre. « Je n'y suis pas favorable, réagit

Ernestine Ronai, présidente de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis et membre du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. *Il est aussi grave de tuer un homme qu'une femme. Je suis pour que la police et la justice appliquent la loi. Je suis pour plus de magistrats et de policiers dans les brigades des familles.* » Trop de victimes venant dénoncer des violences de leurs conjoints sont encore mal accueillies dans les commissariats et laissées seules face à un problème considéré comme privé.

Une approche « criminologique »

« Des progrès ont été faits dans le repérage des symptômes des victimes et de ce qu'elles ont subi, relève toutefois Linda Tromelleu, psychologue spécialiste du traitement des violences familiales. *C'est important. Mais il faut aussi progresser selon une approche criminologique, c'est-à-dire en améliorant la connaissance des auteurs. Cela donne de l'avance.* » Une pe-

tite phrase, une humiliation infligée en public « peuvent constituer des signaux d'alerte », poursuit-elle. Les causes des violences sont complexes. « Certains auteurs présentent des troubles de la personnalité comme la paranoïa et le narcissisme pathologique », observe Karen Sadlier, psychologue spécialiste des violences conjugales et de leurs conséquences sur les enfants. Certains auteurs ont eux-mêmes été victimes et témoins de violences. Les comportements agressifs sont en outre davantage « sculptés » dès l'enfance chez les garçons. « Ils sont incités à se battre plutôt que négocier, tandis que les filles peuvent davantage exprimer leurs émotions », précise la psychologue.

« Les garçons doivent se situer du côté de la puissance, analyse également Linda Tromelleu. *C'est une règle arbitraire de fonctionnement qui a été intériorisée. C'est la même règle qui conduit certaines femmes à s'y soumettre.* » Car elles ont intériorisé que c'est l'autre qui commande. ■

GA. D.

qu'elles soient libres », poursuit Titou Lecoq. Tuer signifie que l'autre leur appartiendra pour toujours.

Le moment où les enfants sont échangés entre les parents, lors de l'exercice du droit de visite du père le plus souvent, est à risque. « L'homme est alors confronté à l'autonomie de son ex-femme, explique Karen Sadlier, psychologue spécialiste des violences conjugales. *Il voit qu'elle n'est pas une extension de lui et fantasme sur ce qu'elle pourrait faire pendant qu'il s'occupe des enfants.* »

Ces derniers sont souvent vus comme une extension de la mère ; 9 d'entre eux ont été tués dans le cadre de meurtres au sein du couple en 2016. Parfois, ils le sont directement dans l'objectif d'atteindre la conjointe, qui est épargnée, comme dans le cas de cet homme qui a tué par balle sa fille de 3 ans, en mars à Woippy (Moselle). Il a annoncé sa mort par SMS à son ex-compagne avant de se suicider. « *Le meurtre de l'enfant est un moyen de faire mal à la mère,* poursuit Karen Sadlier. *Les suicides arrivent quand l'homme ne supporte pas le vide qu'il a créé.* »

L'Observatoire des violences envers les femmes de Seine-Saint-Denis, pionnier dans la lutte contre les violences conjugales, organise des marches blanches à chaque féminicide. « *Marche silencieuse pour Aïcha, 35 ans, étranglée puis enterrée dans la cave de l'immeuble,* » proclamait un dernier tract daté de novembre 2016. Lilas, Dahbia, Mireille, Sandrine... A chaque fois, le prénom, l'âge, les circonstances du meurtre sont énoncés. « *L'objectif est qu'elles ne partent pas dans le silence,* souligne Ernestine Ronai, sa présidente. *C'est aussi d'apprendre des choses sur ce qui s'est passé afin de mieux protéger les autres femmes.* » ■

GAËLLE DUPONT